



SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DES ALPES-MARITIMES

Extrait des délibérations  
**du conseil d'administration**

-----  
Séance du 18 décembre 2018  
-----

**Présents** : Monsieur Charles-Ange GINESY, président de séance,

Titulaires : Monsieur Bernard ASSO, Madame Alexandra BORCHIO-FONTIMP, Monsieur Pierre DONADEY, Madame Anne SATTONNET , Monsieur Philippe SOUSSI, Monsieur Jean THAON, Monsieur Auguste VEROLA

Suppléantes : Madame Janine GILLETTA, Madame Josiane PIRET, Madame Michelle SALUCKI, Madame Vanessa SIEGEL

Procurations : Monsieur Jean LEONETTI à Monsieur Charles-Ange GINESY, Monsieur Gérard MANFREDI à Monsieur Jean THAON

## **RAPPORT N° 18-43 - PROGRAMME PRÉVISIONNEL D'ÉQUIPEMENT 2019**

Le service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes (SDIS 06) conçoit et organise depuis 2005 son programme prévisionnel d'équipement par domaine, sous forme :

- *de projets* pour les opérations de travaux de constructions neuves et les grands équipements structurants, intégrés dans des schémas départementaux par fonctions,
- *de plans d'équipement pluriannuels (PEP)* pour ses flottes d'engins et parcs de matériels, selon une logique de modules par mission et fonctionnalité.

Le projet de programme prévisionnel d'équipement qui vous est soumis pour l'année 2019, pour un montant total de **22 016 778 €**, soit **21 979 578 €** pour le budget principal et **37 200 €** pour le budget annexe relatif aux cantines, permet d'intensifier l'effort d'investissement dans le domaine immobilier et du matériel. Ce rapport reprend les principales données qui vous ont été présentées dans le rapport sur les orientations budgétaires de l'année 2019.

Les centres d'incendie et de secours sont l'un des outils quotidiens des sapeurs-pompiers. Ils doivent garantir à l'ensemble des agents des conditions de travail optimales. C'est pourquoi, sera poursuivie en 2019 l'exécution du plan pluriannuel des opérations bâtementaires ambitieux adopté par le conseil d'administration du 22 juin 2018 représentant un volume financier inégalé.

D'autre part, il est prioritaire de continuer la modernisation du parc des véhicules d'incendie et de secours, notamment en matière de feux de forêts.

#### **A. Le domaine immobilier (12,6 M€) :**

##### **1. les projets de construction et de restructuration :**

En cohérence avec le schéma départemental d'analyse et de couverture des risques (SDACR), ils portent sur la poursuite et l'achèvement de plusieurs chantiers de construction ou de restructuration. Ils sont conduits en maîtrise d'œuvre interne ou externe. Le développement durable est intégré dans ces projets.

##### 1.1 – opérations en maîtrise d'œuvre interne :

<b>Opérations</b>	<b>Crédits 2019 (en €)</b>	<b>Observations</b>
Construction CIS Saint-Laurent-du-Var	2 151 580	
Construction CIS Tourette-Levens	1 964 000	
Construction CIS La Turbie	1 350 000	
Construction CIS Roquefort-les-Pins	2 300 000	
Création salle CTA/CODIS	500 000	
<b>TOTAL</b>	<b>8 265 580</b>	

##### 1.2 – opérations en maîtrise d'œuvre externe :

<b>Opérations</b>	<b>Crédits 2019 (en €)</b>	<b>Observations</b>
Construction CIS Saint-Martin-du-Var	1 000 000	
Construction CIS Roquebillière	1 813 000	
Construction CIS Puget-Théniers	500 000	
<b>TOTAL</b>	<b>3 313 000</b>	

Les autorisations de programme et les crédits de paiement correspondants sont annexés au budget primitif de l'exercice.

## **2. Le plan pluriannuel d'investissement :**

La politique de maintenance du parc bâtementaire est gérée en plans pluriannuels et mise en œuvre au moyen d'une palette d'outils d'achat complémentaires (accords-cadres, marchés à bons de commande spécialisés – la carte d'achat pour les petites réparations figure dans la partie fonctionnement) qui en assurent, depuis cinq ans, une exécution quasi exhaustive et optimisée en termes de crédits. Les travaux concernent essentiellement les centres d'incendie et de secours (CIS) suivants :

<b>Opérations</b>	<b>CIS ou site</b>	<b>Crédits 2019 (en €)</b>	<b>Observations</b>
Réfection de locaux	Menton	341 000	
Réfection de locaux	Villeneuve Loubet	60 000	
Goudronnage	Roquesteron	52 000	
Aménagement de locaux	Cantines	23 000	Budget annexe cantines
<b>TOTAL</b>		<b>476 000</b>	

## **3. Les programmes de travaux transversaux sur l'ensemble du parc :**

Il s'agit principalement d'actions de sécurisation et de mise en conformité réalisés corps d'état par corps d'état, déployées en programme pluriannuel sur l'ensemble du parc immobilier.

<b>Opérations</b>	<b>Crédits 2019 (en €)</b>	<b>Observations</b>
Mise en conformité électrique des bâtiments	180 000	Accord-cadre « Electricité »
Travaux de maçonnerie	33 000	
Travaux de climatisation	79 000	
Travaux menuiserie dans les bâtiments	63 000	Accord-cadre « Menuiserie »
Travaux de ferronnerie dans les bâtiments	20 000	Accord-cadre « Ferronnerie »
Travaux de peinture	40 000	
Travaux portails	51 000	
Travaux plomberie	38 000	
Travaux toiture	15 000	
Mise en sécurité des accès	35 000	
<b>TOTAL</b>	<b>554 000</b>	

## **B. Le domaine des matériels (9,3 M€) :**

### **1. Les projets :**

Les matériels structurants de logistique fonctionnelle, au service de l'activité opérationnelle de l'établissement (notamment le schéma des moyens de communication opérationnelle), ci-après :

<b>Opérations</b>	<b>Crédits 2019 (en €)</b>	<b>Observations</b>
ANTARES	322 500	
<b>TOTAL</b>	<b>322 500</b>	

Le schéma départemental d'informatisation prévoit le renouvellement ou la mise à jour de plusieurs fonctions logicielles de l'établissement :

Opérations	Crédits 2019 (en €)	Observations
Logiciels Windows Enterprise	440 000	
Logiciel IOP	276 000	
Mise à niveau du moteur de bases de données SQL Serveur	75 000	
Logiciel Portail collaboratif	50 000	
Logiciel d'inventaire et de gestion de parc informatique	42 000	
Développement tableau de bord GF6	37 000	
Logiciels parapheur électronique	30 000	
Logiciel gestion des délibérations	27 000	
Logiciel cartographique	10 000	
Petits logiciels	22 750	
<b>TOTAL</b>	<b>1 009 750</b>	

## **2. Les plans d'équipement pluriannuels (PEP) :**

### ***- Matériels informatiques, de réseaux et de transmission :***

Plusieurs types de ces matériels correspondent au volet « équipement » du schéma départemental d'informatisation (évoqué plus haut pour son volet « logiciels ») et donnent lieu à une gestion en plans pluriannuels d'équipement.

Opérations	Crédits 2019 (en €)	Observations
Matériels informatique	381 365	PEP
Matériels réseaux	79 500	PEP
Matériels transmission	272 076	PEP
<b>TOTAUX</b>	<b>732 941</b>	

### ***- Matériels d'incendie et de secours :***

Ces matériels sont entrés dans des systèmes de gestions de parc dont les plans pluriannuels intègrent le cycle de vie complet des équipements (investissement plus fonctionnement induit jusqu'à l'élimination ou au recyclage).

Opérations	Crédits 2019 (en €)	Observations
Matériels d'intervention	848 277	
Matériels d'atelier	82 490	
Matériels logistique	46 750	
<b>TOTAUX</b>	<b>977 517</b>	

### ***- Matériel roulant :***

Les nouvelles autorisations de programme concernent essentiellement la poursuite du renouvellement des véhicules d'incendie et de secours les plus sollicités avec un effort consenti particulièrement pour l'acquisition :

- d'un troisième élévateur aérien (EPC 32 mètres),
- d'un FPTL,
- de 17 CCF sur deux exercices budgétaires (2019-2020) afin de renouveler les plus anciens véhicules de lutte contre les feux de forêts, notamment les camions citernes feux de forêts moyens (CCFM), largement amortis (entre 25 et plus de 30 ans d'âge).

Cette opération contribuera à renforcer la sécurité des sapeurs-pompiers grâce à l'accélération des acquisitions de CCFM nouvelle génération possédant tous les

équipements modernes de sécurité aujourd'hui indispensables (autoprotection / surpression cabine /air respirable).

Cet effort a été possible grâce à l'optimisation de nos dépenses de fonctionnement qui nous permet d'améliorer notre section d'investissement de près d'un million d'euros.

- d'un FPTL/SR-OD dont la polyvalence permettra de poursuivre l'optimisation du parc en remplaçant plusieurs véhicules à terme,
- d'un VTRAM qui sera aménagé pour une prise en compte ergonomique de l'ensemble du matériel lourd et spécifique lié aux interventions sur les lignes 1 et 2 du tramway de Nice,
- d'un premier véhicule de soutien opérationnel dans le cadre de la gestion des risques liés aux « fumées toxiques »,
- d'un véhicule Risques Chimiques nouvelle génération qui permettra la suppression de vecteurs vétustes encore existants dans cette spécialité,
- d'un nouveau véhicule Plongeurs aménagé, complété par deux VLHR Pick-up qui viendront conforter les moyens souhaités pour l'organisation de cette spécialité.

En conséquence, la liste des véhicules qui seront livrés en 2019, issus des autorisations de programme 2018 et 2019, est définie comme suit :

Opérations	Qté	Crédits de Paiement (CP) 2019 (en €)	Crédits de paiement (CP) 2020 (en €)
<b>Véhicule d'incendie et de secours</b>			
<b>Autorisation Programme (AP) 2018</b>			
CCFM	9	1 728 000	
FPTL	2	51 000	
FPT	1	29 400	
PC COLONNE	1	15 000	
FPTL SROD	1	23 500	
<b>A - S/TOTAL AP 2018 / CP 2019</b>		<b>1 846 900</b>	
<b>Autorisation Programme (AP) 2019</b>			
CCFM	8	384 000	1 536 000
CRAC	1	40 000	
EPC	1	500 000	
FPTL	2	470 000	
VPSIHP	1	50 000	
VEMA	1	85 000	
VLM HR	2	50 000	
VPL	1	120 000	
VRCH	1	200 000	
VSAV	13	1 014 000	
VSSO	1	70 000	
VTRAM	1	100 000	
VTU	6	144 000	
<b>B - S/TOTAL AP 2019 / CP 2020</b>		<b>3 227 000</b>	<b>1 536 000</b>
<b>TOTAL VEHICULES INCENDIE ET SECOURS (A +B)</b>		<b>5 073 900</b>	<b>1 536 000</b>

<b>Autres véhicules</b>		
<b>Autorisation Programme (AP) 2019</b>		
VTU	15	232 500
VL	10	135 000
VLHR	6	141 000
VTP	3	75 000
VLOD	2	31 000
<b>C- S/TOTAL AP 2019 / CP 2020</b>		<b>614 500</b>
<b>TOTAL MATERIEL ROULANT CP 2019 (A+B+C)</b>		<b>5 688 400</b>

**- Matériels d'impression :**

Il s'agit de la mise en œuvre de l'audit des outils d'impression du SDIS, destinée à aboutir, à moyen terme, à une économie globale d'utilisation, de l'ordre de 25 %.

<b>Opérations</b>	<b>Crédits 2019 (en €)</b>	<b>Observations</b>
Imprimantes	2 300	Cf. audit d'impression
<b>TOTAL</b>	<b>2 300</b>	

**- Mobilier et assises :**

Ces équipements ont été les premiers parmi ceux de l'établissement, à être gérés en plans d'équipement pluriannuels, depuis 2005.

<b>Opérations</b>	<b>Crédits 2019 (en €)</b>	<b>Observations</b>
Assises	47 488	PEP
Mobilier de bureau	46 144	PEP
Autres mobiliers	22 747	
Rayonnages	16 100	
Mobilier de chambre	63 878	PEP
Vestiaires aéré fumée froide	100 000	
Mobilier ESR	3 600	PEP
<b>TOTAL</b>	<b>299 957</b>	

**- Electroménager et matériels de nettoyage :**

<b>Opérations</b>	<b>Crédits 2019 (en €)</b>	<b>Observations</b>
Matériels électroménagers et matériels de nettoyage	84 120	
Matériels cantines	14 200	Budget annexe cantines
<b>TOTAL</b>	<b>98 320</b>	

**- Matériel de formation et matériel de sport :**

<b>Opérations</b>	<b>Crédits 2019 (en €)</b>	<b>Observations</b>
Matériels pédagogiques	11 926	
Matériels de sport	24 287	
<b>TOTAL</b>	<b>36 213</b>	

**- Santé :**

Le SSSM poursuit la mise en œuvre de sa planification pluriannuelle d'équipements et matériels médicaux.

<b>Opérations</b>	<b>Crédits 2019 (en €)</b>	<b>Observations</b>
Matériel médical	240 300	
<b>TOTAL</b>	<b>240 300</b>	

### **3. La prise en compte des risques liés aux « fumées toxiques » :**

Il est également important de souligner la volonté du SDIS 06 de protéger la santé des personnels en intervention et de mettre en œuvre des dispositions dédiées à la gestion des « fumées toxiques ». Dès cette année, l'impact budgétaire représente **630 000 €**, dont des achats prévus en investissement, intégrés dans le programme 2019, répartis comme suit :

- tenues de feu : 220 000 €,
- vestiaires aérés : 100 000 €,
- véhicule de soutien sur intervention : 70 000 €,

auxquels il convient d'ajouter en fonctionnement l'acquisition de masques FFP3 en fonctionnement à hauteur de 40 000 € et la prévision d'un budget de 200 000 € concernant le nettoyage des tenues après intervention.

### **4. La liste complémentaire au programme d'équipement :**

Pendant l'exécution du programme d'équipement, la liste complémentaire permet d'intégrer du matériel supplémentaire en cours d'année visant à compléter les plans d'équipement dans la limite des capacités financières de l'établissement, en fonction :

- des besoins liés à l'activité opérationnelle,
- des opérations ou acquisitions de matériel de la liste principale qui seraient modifiées ou annulées.

La liste complémentaire concerne essentiellement du matériel d'incendie et de secours pour un montant total de 1 073 753 €.

### **5. Le financement du programme d'équipement :**

Ce programme est financé notamment comme suit :

- pour le domaine immobilier : par l'autofinancement généré par la dotation aux amortissements et la part de FCTVA des biens immobiliers (**1,2 M€**), par une subvention d'équipement du Département (**2 M€**) ainsi que par le recours à l'emprunt (**9,5 M€**) ;
- pour le domaine des matériels : par l'autofinancement généré par la dotation aux amortissements et la part de FCTVA des biens mobiliers (**9,3 M€**).

Les crédits sont inscrits au budget primitif du budget principal et du budget annexe relatif aux cantines de l'exercice 2019.

La commission administrative et technique des services d'incendie et de secours, consultée sur ce dossier le 26 novembre 2018, a émis un avis favorable.

**Après en avoir délibéré, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :**

- d'approuver le programme prévisionnel d'équipement 2019 pour un montant total de 22 016 778 €, soit 21 979 578 € pour le budget principal et 37 200 € pour le budget annexe relatif aux cantines.

*Le président du conseil d'administration  
du service départemental d'incendie et de secours  
des Alpes-Maritimes*



*Charles-Ange GINESY*